



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice	:	23
Nombre de présents	:	20
Nombre de votants	:	23
Date de convocation	:	10/12/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 décembre 2015
--- 000 ---**

L'an deux mille quinze, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour M. GOSSELIN), M. DUCASSE, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. BRUEY, Mmes ULMANN, DUBOIS-MAURY, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mmes GARRIDO, THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à Mme BRUGAT), DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance H
Délibération n°5**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal Ville – APCP – AD'AP bilan fin 2015

Par délibération du 3 juin 2015, notre assemblée s'est prononcée pour le programme AD'AP de la Ville de TARTAS pour la période 2015 à 2021, objet de l'AP/CP du 30 juin. En date du 5 août suivant la Ville de TARTAS a déposé le dossier intégral AD'AP auprès des services de la DDTM qui par arrêté en date du 18 novembre dernier ont donné un avis favorable.

Dès lors, les services municipaux travaillent sur la mise en œuvre effective de l'accessibilité de ses différents bâtiments conformément au planning déposé. Aussi à partir de la programmation ci-après :



BÂTIMENTS	TTC	2015/.16	2017	2018	2019	2020	2021
01 Mairie	300 000,00 €	300 000 €					
02 banque Pelletier	32 000,00 €						32 000 €
03 salle Polyvalente	12 000,00 €		12 000 €				
04 Épicerie sociale	3 900,00 €				3 900 €		
05 piscine	67 000,00 €				67 000 €		
06 Resto du cœur	16 500,00 €				16 500 €		
07 bâtiment Administratif	52 000,00 €			52 000 €			
08 Centre d'animation	14 500,00 €			14 500 €			
09 Gymnase	17 000,00 €		17 000 €				
10 Groupe scolaire Jules Ferry	58 000,00 €		58 000 €				
11 Local club du 3 ème age	11 100,00 €			11 100 €			
12 grange Pelletier	4 400,00 €				4 400 €		
13 Club house de tennis	18 600,00 €			18 600 €			
14 Ecole de musique	2 200,00 €			2 200 €			
15 salle de musculation	8 100,00 €						8 100 €
16 Maison Jeanne D'Albret	9 300,00 €				9 300 €		
17 Bibliothèque	24 800,00 €						24 800 €
18 Centre équestre Ous-Pins	20 300,00 €		20 300 €				
19 Maison des Sports	116 000,00 €					116 000 €	
20 Tribunes Foot	14 300,00 €						14 300 €
21 Vestiaire Foot	18 400,00 €						18 400 €
22 Trésor Public	7 700,00 €			7 700 €			
23 Eglise	11 700,00 €				11 700 €		
TOTAL	839 800,00 €	300 000 €	107 300 €	106 100 €	112 800 €	116 000 €	97 600 €

Il est précisé que les études sont en cours pour la première opération (travaux Mairie), dont les travaux débiteront effectivement sur 2016 ; ils feront l'objet d'un ajustement au budget de la commune. Un état joint au compte administratif de l'exercice 2015 précisera les engagements et réalisations.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à un ajustement au budget de la commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


 Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES

